

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales s'appliquent à la fourniture de tout produit proposé par DC LINE à toute personne physique ou morale, ci-après dénommée « le client ». Elles prévalent sur toutes conditions d'achat sauf dérogation formelle de notre part. Nos prix s'entendent hors taxe, départ Rillieux, et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toute commande effectuée par le client vaut acceptation par lui et sans réserve des conditions générales. Pour mémoire, dans le cas d'une vente à un professionnel, la relation est encadrée par le Code du Commerce et non par le Code de la Consommation réservé aux ventes aux particuliers.

COMMANDES

Toute commande est ferme et définitive. Le montant minimum de commande est de 76 € TTC. La commande peut être passée par fax, e-mail, ou par courrier. Aucune commande orale ne sera prise en compte. Elles doivent comporter le nom et la signature de l'acheteur, le cachet de la société et les modalités de règlement attribuées par DC LINE.

PROMOTIONS

Les promotions sont valables dans la limite des stocks disponibles et pour des durées déterminées

DELAI DE LIVRAISON

Les livraisons des produits en stocks se font sous 24 à 48h. Pour les autres, un délai indicatif sera donné au client, mais les délais de livraison ne sont pas contractuels. Aussi, aucun remboursement, même partiel, ne pourra être réclamé suite à un retard quelle qu'en soit la cause. DC Line tiendra informé le client des retards éventuels.

TRANSPORTS

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du client, même en cas d'expédition Franco. Il appartient au destinataire de vérifier les colis à leur arrivée et d'émettre des réserves auprès du transporteur.

Attention : Les mentions « sous réserve de déballage » ne sont acceptées ni par les transporteurs ni par les assureurs. Aucun retour pour dégât matériel ne sera accepté si les faits n'ont pas été portés sur le récépissé du transporteur.

DC LINE ne peut être tenu pour responsable des retards de livraison imputables au transporteur ou de tout autre événement fortuit.

Pour toute livraison hors métropole DC LINE se réserve le choix du transporteur et l'acheteur supportera la totalité des frais d'expédition.

Le client devra formuler auprès de DC LINE, au plus tard 1 jour ouvré après la livraison, toute réclamation concernant un écart ou une non-conformité des produits en valeur ou en quantité.

Cette réclamation devra être envoyée par fax au 04 78 88 73 21 ou par mail à « support@dcline.fr ».

A réception de ce mail, DC LINE enverra éventuellement un accord pour échanger le matériel. Le matériel de remplacement ne sera envoyé qu'après réception de celui mis en cause. Cet échange n'aura lieu que si le matériel retourné ne présente pas de trace d'utilisation, est complet et dans son emballage d'origine (y compris manuels, les câbles et accessoires).

PRETS

Durant la durée du prêt, Le matériel ou le logiciel restent la propriété de DC LINE. Le bon de prêt devra mentionner le nom du demandeur et sa signature. Le matériel ou le logiciel est sous l'entière responsabilité du client et devra être assuré par ses soins pendant toute la durée du prêt.

Le matériel doit être restitué dans son état d'origine, dans son emballage d'origine sans marquage extérieur et accompagné des manuels et accessoires. La remise en état, ou le remplacement des accessoires ou de l'emballage sera facturée au client au tarif en vigueur chez DC LINE.

En cas de non respect de la date de retour, le matériel pourra être facturé au montant figurant sur le bon de prêt correspondant au prix public alors en vigueur. Les clauses générales de ventes rentreront alors en vigueur notamment la réserve de propriété.

SAV

Pour tout retour SAV, Une demande de N° de retour (RMA) doit être faite au service technique de DC LINE. Le bon de retour qui lui sera faxé devra être joint au matériel retourné avec le cachet de la société. Pour le matériel hors garanti un devis sera effectué. En cas de refus du devis, des frais de prise en charge seront facturés. Aucune réparation ne sera effectuée avant réception de l'accord du devis et du règlement correspondant.

GARANTIE

Sauf spécification contraire, Tous les matériels sont garantis un an pièces et main d'œuvre. Toute utilisation anormale des matériels ou toute intervention non autorisée par DC LINE sur ces matériels entraîne la cessation de cette garantie. Les câbles, batteries et consommables, ne sont pas garantis.

REGLEMENTS

Les règlements s'effectuent comptant par chèque ou par carte bleue sans escompte ni remise supplémentaires. D'autres conditions peuvent être accordées par le responsable du compte sous réserve de l'ouverture d'un compte. Pour toute ouverture de compte il faudra nous adresser la fiche d'ouverture de compte signée et tamponnée, un RIB et un KBIS.

Les effets doivent être retournés acceptés et domiciliés dans les quinze jours suivant la date d'émission.

En cas de retard de paiement aux dates fixées, les sommes dues porteront intérêt de plein droit au taux d'une fois et demi le taux d'escompte de la banque de France. Nous nous réservons le droit de suspendre ou annuler toutes les commandes en cours. Le défaut de paiement d'un seule échéance rend toutes les autres exigibles. L'acheteur devra supporter tout les frais de recouvrement des sommes dues occasionnés à DC LINE, notamment les honoraires d'huissier ou de conseil. De convention express le défaut de paiement à l'échéance fixée rendra exigible à titre de clause pénale une indemnité de 20% des sommes dues outre les intérêts conventionnels et les frais judiciaires.

RESERVE DE PROPRIETE

DC LINE se réserve la propriété des matériels, logiciels ou services vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les acomptes versés resteront acquis à DC LINE en contrepartie de la jouissance des marchandises dont a bénéficié le client. La reprise du matériel en totalité ou partiellement pourra être sollicité par simple présentation de requête au président du tribunal de commerce où se trouve le matériel. Cette action sera possible même en cas de redressement judiciaire ou de liquidation des biens.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions sont régies par les lois françaises. Tout litige découlant des présentes est de la compétence du tribunal de commerce de Lyon.



DC LINE
656 avenue de l'Industrie
69140 RILLIEUX
Tél. 04 72 01 10 20
Fax. 04 78 88 73 21